



# Point de presse



## Point de presse du 21 avril 2017

### **1 - Venezuela - Retour en France de Sebastian Pérez et Didier Barral, journalistes de l'agence CAPA - Rappel de la déclaration de M. Jean-Marc Ayrault - 21 avril 2017**

Je me réjouis que Sebastian Pérez et Didier Barral, tous deux journalistes de l'Agence CAPA qui étaient détenus au Venezuela depuis le 11 avril dernier, soient en route vers la France où ils arriveront dans les prochaines heures.

Les autorités françaises étaient pleinement mobilisées pour obtenir leur libération. Je suis personnellement intervenu auprès de mon homologue Delcy Rodriguez que je remercie de sa contribution à ce dénouement. J'exprime également ma gratitude à notre ambassadeur à Caracas et à toute son équipe pour leur action efficace.

Je renouvelle tout mon soutien aux journalistes qui, partout dans le monde, font vivre la liberté de la presse.

(fin de l'article)

#### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



# Point de presse



## **2 - Développement - Participation de M. Jean-Marie Le Guen aux assemblées de la Banque mondiale et du FMI (Washington, 20-22 avril 2017)**

M. Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État chargé du développement et de la Francophonie, participe du 20 au 22 avril à Washington aux «assemblées de printemps» de la Banque mondiale et du FMI.

Il participera, le 21 avril, à la réunion du comité du développement consacré aux inégalités.

Avec M. Michel Sapin, M. Jean-Marie Le Guen rencontrera M. Jim Kim, président de la Banque mondiale, Mme Kristalina Georgieva, directrice générale, et plusieurs vice-présidents chargés de l'Afrique subsaharienne, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient et du développement humain. Il soulignera l'importance pour la Banque de donner la priorité aux pays les plus pauvres, fragiles ou en conflit.

M. Jean-Marie Le Guen participera également à deux réunions de haut niveau sur les crises humanitaires et les risques de famine et sur la prévention des conflits par le développement.

(fin de l'article)

### **CONTACT PRESSE**

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



# Point de presse



## 3 - Mali - Installation de l'ensemble des autorités intérimaires (20 avril 2017)

La France salue la mise en place des autorités intérimaires chargées d'administrer les cinq régions du Nord du Mali, qui s'est achevée le 20 avril par l'installation des autorités à Taoudéni et Tombouctou. Elle félicite l'ensemble des parties pour le sens du compromis dont elles ont fait preuve.

L'enjeu est désormais, pour ces autorités, de répondre rapidement aux besoins essentiels des populations, avec l'appui de l'État.

Nous encourageons l'ensemble des parties à continuer de coopérer activement afin de consolider les acquis du processus de paix, notamment par la mise en place du cadre institutionnel prévu par l'accord d'Alger.

(fin de l'article)

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)



# Point de presse



## 4 - États-Unis - Peine de mort

La France condamne l'exécution de Ledell Lee survenue le 20 avril en Arkansas et exprime sa vive préoccupation face à la reprise des exécutions dans cet État qui n'avait pas appliqué la peine de mort depuis douze ans.

La France rappelle son opposition constante à la peine de mort, en tous lieux et en toutes circonstances.

Nous demandons aux autorités de l'Arkansas de ne pas procéder aux prochaines exécutions qui sont annoncées. Alors que de plus en plus de voix s'élèvent aux États-Unis en faveur d'un moratoire sur les exécutions et que 19 États dans le pays ont déjà aboli la peine de mort, nous exhortons l'ensemble des autorités concernées à mettre un terme aux exécutions et à engager un débat en vue de l'abolition définitive./.

(fin de l'article)

### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication et de la Presse  
01 43 17 53 53 /// [presse.dcp@diplomatie.gouv.fr](mailto:presse.dcp@diplomatie.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)